

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

DÉBAT SUR LES CRÉOLES

Kilani-Schoch, Marianne
Université de Lausanne, Suisse

Date de publication : 2019-10-01

DOI: <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.118>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire.](#)

Le débat sur les créoles

Parmi les nombreuses questions soulevées dès le début des études sur les créoles (langues de contact apparues principalement dans le contexte de la colonisation et de la traite des esclaves), celle de leur statut linguistique et de leur classification au sein des langues du monde est âprement discutée au moins depuis les années 80 et a déclenché il y a 20 ans un débat explosif qui a récemment tourné à la guerre entre chercheurs (McWhorter 2018 : 106). Le mépris dans lequel les créoles ont été tenus par les Européens au cours de l'histoire en raison de l'association avec l'esclavage et le lien complexe entre langue et identité qui en a résulté, rendent ces questions particulièrement sensibles : les créoles forment-ils une classe distincte parmi les langues du monde? Peut-on les identifier structurellement?

Deux camps s'affrontent

Le premier est représenté par John McWhorter, Mikael Parkvall et Peter Bakker. Pour ces linguistes, les créoles, qui sont des langues naturelles égales aux autres langues du monde, forment une classe spécifique, identifiable par des similarités structurelles et typologiques. Dans cette approche, les créoles proviennent de pidgins (systèmes de communication formés comme les créoles à partir du contact entre langues parlées par les esclaves et langue coloniale, mais utilisés pour des besoins limités et jamais langues premières). Ces pidgins auraient connu une nouvelle naissance pour devenir des langues premières. Ainsi, les créoles seraient issus d'une rupture dans la transmission de la langue et non d'un développement diachronique typique (voir par ex. McWhorter et Parkvall 2002).

Cette vision de la créolisation, longtemps majoritaire en créolistique américaine, a été qualifiée négativement d'*exceptionnalisme créole* par

Michel DeGraff (dès 1999/2001a, 2001b, 2003). McWhorter, cependant, s'est réapproprié l'étiquette.

Les principaux opposants à l'exceptionnalisme créole sont, dans l'ordre chronologique de leur engagement dans le débat, Salikoko Mufwene, Michel DeGraff, Enoch Aboh et Umberto Ansaldo. Leur approche sociohistorique se situe dans la filiation de l'école superstratiste française de Robert Chaudenson que Mufwene a introduite aux États-Unis. Ces linguistes considèrent que les créoles ne peuvent être distingués des autres langues sur le plan structural et qu'en conséquence *créole* n'est pas un terme de classification valable. Seules les conditions sociohistoriques dans lesquelles les créoles ont émergé les différencient. Aux yeux de ces chercheurs, les créoles sont des descendants directs des lexifieurs (langues coloniales). Les créoles français, par exemple, représenteraient un cas particulier de l'évolution du français en contexte non guidé.

En dehors de l'opposition forte à l'exceptionnalisme, les partisans de l'approche sociohistorique ont des intérêts et des domaines d'investigation assez différents. Mufwene est le théoricien de l'écologie linguistique et du modèle (biologique) du pool de traits (*feature pool*, ensemble des traits des langues et variétés linguistiques à disposition, dans lequel les apprenants puisent pour former une nouvelle langue, voir Mufwene 2001 : 28); les écrits de DeGraff, bien que référant à la linguistique générative de Chomsky, sont surtout centrés sur la déconstruction foucauldienne des discours susceptibles de dénigrer les créoles et le développement d'une créolistique postcoloniale. Aboh, expert en syntaxe formelle et en syntaxe comparative, développe, dans le cadre du minimalisme chomskyen, un modèle du changement linguistique et de l'émergence de grammaires hybrides en situation de contact inspiré du *feature pool* de Mufwene (Aboh 2015, Aboh et DeGraff 2017). Quant à Ansaldo, spécialiste des langues sinitiques (chinoises), qui a rejoint le groupe dans les années 2000, ses intérêts le portent essentiellement vers la sociolinguistique et la typologie (Ansaldo et Matthews 2001, Ansaldo, Matthews et Lim 2007, Ansaldo 2017).

Il n'y a pas non plus toujours d'accord entre ces linguistes sur l'analyse des données – par exemple en ce qui concerne le rôle des processus de l'acquisition d'une langue seconde, déterminant pour Aboh (2015), rejeté d'abord par DeGraff (2005) en raison du doute que l'acquisition introduirait sur la compétence linguistique des esclaves –, sur le rôle de la Grammaire Universelle chomskyenne, difficilement testable selon Ansaldo (2007: 175), mais omniprésente chez DeGraff et Aboh, ou sur la réduction morphologique dans les créoles.

Ce qui a déclenché les hostilités, c'est l'article de McWhorter (1998), dans lequel, spécifiant la thématique ancienne de la simplification morphologique des créoles, il définit le *prototype créole* sur la base d'une combinaison spécifique de trois traits linguistiques :

1. usage minimal d'affixes flexionnels (la flexion est le domaine de la morphologie relatif aux différentes formes prises par les mots pour symboliser des significations grammaticales telles que genre, personne, nombre, temps, évidentialité, etc.); dans les créoles, les mots tendent donc à être invariables et les fonctions grammaticales sont souvent exprimées par des mots séparés, comme dans les langues de type analytique,

2. absence de tons distinctifs (hauteur mélodique contrastive sur chaque syllabe),
3. affixation dérivationnelle (formation de mots) sémantiquement régulière ou transparente (*re-prendre*, *con-soeur*), c'est-à-dire absence d'opacité sémantique (aucun exemple comme **retirer* ou **conquête* où le sens du préfixe ne peut être récupéré).

Cette configuration de trois traits révélerait l'origine pidgin des créoles et la simplification structurale des langues sources (McWhorter 2018: 21). Outre le rôle des situations de contact, la simplification est principalement attribuée par McWhorter au fait que les créoles sont des langues jeunes (le développement d'une flexion prend des siècles).

DeGraff (1999/2001a) qualifie la vision de McWhorter d'évolutionniste antiégalitaire et néocolonialiste et dénonce les liens idéologiques qu'entreprendrait l'exceptionnalisme créole contemporain avec le discours colonial raciste de dénigrement linguistique (DeGraff 2004 : 837).

Bickerton (2004 : 829), un pionnier de la créolistique, accuse alors DeGraff de confondre délibérément la croyance que les créoles constituent une classe distincte avec la croyance que les créoles sont dégénérés et inférieurs aux autres langues.

McWhorter (2001a) va plus loin dans la provocation en reprenant le problème de la simplicité des créoles, traditionnellement associée à la supposée déficience de ceux-ci. Établissant un lien entre morphologie flexionnelle et complexité, il propose, dans une perspective typologique, une métrique qui l'amène à conclure que les grammaires créoles sont les plus simples des grammaires si on les compare aux autres langues naturelles, même les plus analytiques. La question taboue de l'inégale complexité des langues, qui a d'ailleurs connu depuis de nombreux développements, a ainsi été portée sur le devant de la scène.

Les propositions de McWhorter ont eu pour effet la multiplication des études sur la morphologie et la typologie morphologique des créoles (Kouwenberg et Singler 2018 : 226). Les morphologues sont entrés dans le débat, contre la transparence sémantique (Braun et Plag 2003) et pour une notion de complexité qui ne soit pas basée sur des traits de surface ou sur une approche purement morphémique (Bonami et Luis 2013), notamment.

Paradoxalement, une conséquence de ces recherches se trouve être le relatif consensus sur le principe général de la réduction de la morphologie flexionnelle créole par rapport aux langues sources. Même Aboh (2015) la concède, tout en ripostant que la simplicité morphologique est compensée par la complexité syntaxique, par exemple la complexité du système des déterminants en haïtien.

S'il y a consensus sur la diminution de la flexion dans les créoles, les désaccords concernent la nature de la réduction. Car les recherches ont aussi montré que certains créoles ont plus de morphologie flexionnelle qu'attendu. Par exemple, le mauricien et le louisianais montrent une opposition fonctionnelle entre forme courte et forme longue du verbe qui constitue une innovation créole (Bonami et Luis 2013).

Dès 2011, McWhorter précise alors, à l'aide de la distinction de Booij reprise par Plag (2008) et Luis (2010) entre morphologie flexionnelle inhérente et contextuelle, que la première est préservée dans les créoles (marquage du pluriel ou de l'aspect verbal), sauf dans sa complexité paradigmatique (Good 2015, McWhorter 2019), tandis que la seconde (accord, cas) est supprimée. McWhorter (2018 : 135) ne varie pas davantage : le degré de surspécification, d'élaboration structurale et d'irrégularité des langues plus anciennes les distingue des créoles; tandis que les adversaires de l'exceptionnalisme ne voient dans la réduction créole qu'un effet du contact linguistique et de l'acquisition d'une langue seconde par des adultes comme on l'observe dans d'autres langues naturelles, ou un héritage typologique du lexifieur (Aboh et DeGraff 2013).

En 2012, McWhorter (2012a, b, 2013) défie le modèle du *feature pool* de Mufwene pour démontrer que celui-ci est inapte à réfuter le prototype créole. Mufwene (2014) conclut à une mécompréhension simplificatrice de son approche écologique, tandis que McWhorter (2018 : 60) critique la relation problématique que Mufwene entretiendrait avec les données empiriques.

Parallèlement, divers travaux d'orientation typologique, rendus possibles par les corpus électroniques, cherchent à appuyer l'un ou l'autre paradigme, avec des résultats contradictoires (Bakker, Daval-Markussen, Parkvall et Plag 2011, Siegel, Szmrecsanji et Kortmann 2014, Blasi, Michaelis et Haspelmath 2017, par exemple).

La bataille entre les deux camps franchit un nouveau seuil en 2017. Bakker (2016) écrit un compte rendu de Aboh (2015) à la fois élogieux et critique, dans la perspective exceptionnaliste. Dans sa réponse, Aboh (2017) multiplie les invectives personnelles. S'ensuivent une critique très acerbe portée à leur tour par Parkvall, Bakker et McWhorter (2018) à l'article d'Ansaldo (2017) sur la complexité sociolinguistique des situations créoles et la monographie polémique et défensive de McWhorter (2018) (voir Grant 2018). Bakker (2017) et Ansaldo (2018) déplorent chacun de leur côté ces atteintes à l'éthique académique.

Comment a-t-on pu en est arriver là? Quels sont les enjeux cachés du conflit qui semblent dépasser les questions linguistiques?

D'une part, ils relèvent du marché académique, c'est-à-dire, au-delà des querelles théoriques, de la compétition évidente entre les écoles pour la position dominante dans le champ de la créolistique. D'autre part, ils semblent tenir aux positions à partir desquelles les principaux protagonistes travaillent. McWhorter est afro-américain et professeur à l'Université de Columbia à New York, où sa notoriété est grande. Il peut donc être perçu comme faisant partie de l'establishment académique et donc du Centre du système. Mufwene, DeGraff et Aboh sont nés respectivement au Congo, en Haïti et au Bénin. Les trois chercheurs, eux aussi fameux, ont certes des postes prestigieux (Université de Chicago, MIT, Université d'Amsterdam). Mais la virulence de leur opposition aux exceptionnalistes n'est pas sans évoquer les rapports de force postcoloniaux qui les désigneraient comme la périphérie du centre.

L'engagement social de DeGraff, locuteur haïtien et directeur du programme MIT-Haïti, par rapport à ses recherches sur les créoles, est un autre élément

d'explication. Selon DeGraff, l'exceptionnalisme créole est récupéré en Haïti par divers acteurs sociaux dont les intérêts sont clairement néocolonialistes et visent à minorer le créole. La créolistique postcoloniale a donc pour mission de combattre la stigmatisation de ces langues dont, à ses yeux, les exceptionnalistes se rendent complices, et de promouvoir le rôle du créole dans la formation et le développement socio-économique.

De son côté, McWhorter est un militant antiraciste qui n'hésite pas à prendre le contrepied des idéologies politiquement correctes – qu'il s'agisse des débats raciaux aux États-Unis, par exemple sur les causes de l'échec universitaire des Afro-Américains, ou des créoles – avec les risques que cela comprend.

Deux citations finales montrent que si fortes que soient les différences entre les protagonistes, ceux-ci se rejoignent sur la valeur qu'ils accordent à ces langues et sur l'indignation partagée face à leur histoire. Ces citations illustrent en outre l'imbrication du savoir avec les positions symboliques et les métaphysiques respectives des chercheurs.

« Dans le domaine linguistique, des scénarios exceptionnalistes ont été construits selon lesquels les locuteurs créoles sont considérés comme ayant échoué d'une manière ou d'une autre, cette fois en ce qui concerne la langue, l'évolution, l'acquisition et la création du langage. » (DeGraff 2005 : 568)

« N'est-ce pas refuser les réalités tragiques de l'histoire sociale que de nier laborieusement que les Africains ont commencé leur vie d'esclaves avec un handicap linguistique imposé de l'extérieur par des conditions indéfendables et indescriptibles? Nous, les tenants de l'exceptionnalisme créole, voyons la création des créoles dans de telles situations comme un signe de triomphe et de résilience. » (McWhorter 2018 : 141)

En dépit des dérives relevées plus haut, l'apport scientifique du débat sur les créoles reste indéniable. Non seulement il continue à donner une impulsion considérable aux recherches en créolistique, aussi bien au niveau théorique qu'au niveau empirique, mais il contribue à la réflexion anthropologique autour des questions de représentation et d'idéologie de la langue.

Références

Aboh, Enoch O. (2015), *The Emergence of Hybrid Languages*. Cambridge, Cambridge University Press.

Aboh, Enoch O. (2017), « The emergence of hybrid grammars: A rejoinder to Peter Bakker », *Word*, Vol. 63, n°3, p. 207-222.

<https://doi.org/10.1080/00437956.2017.1347316>

Aboh, Enoch O. et Michel DeGraff (2017), « A null theory of creole formation based on Universal Grammar », in Ian Roberts (dir.), *The Oxford Handbook of Universal*

Grammar. Oxford Handbooks Online.
<https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199573776.013.18>

Ansaldo, Umberto (2017), « Creole complexity in sociolinguistic perspective », *Language Sciences*, Vol. 60, p. 26-35.
<https://doi.org/10.1016/j.langsci.2016.10.008>

Ansaldo, Umberto (2018), « Complexity reboot: A rejoinder to Parkvall, Bakker and McWhorter ». *Language Sciences*, Vol. 66, p. 234-235.
<https://doi.org/10.1016/j.langsci.2018.01.001>

Ansaldo, Umberto et Stephen J. Matthews (2001), « Typical creoles and simple languages: the case of Sinitic », *Linguistic Typology*, Vol. 5, 3/4, p. 311-325.

Ansaldo, Umberto, Stephen J. Matthews et Lisa Lim (dir.) (2007), *Deconstructing Creoles*, Amsterdam, John Benjamins.
<https://doi.org/10.1075/tsl.73>

Bakker, Peter (2016), « Creoles as hybrid languages », *Word*, Vol. 62, n°4, p. 228-243.
<https://doi.org/10.1080/00437956.2016.1248655>

Bakker, Peter (2017), « Reply to Enoch Aboh's rejoinder to my article on his book 'The emergence of hybrid grammars' », *Word*, Vol. 63, n°3, p. 223-227.
<https://doi.org/10.1080/00437956.2017.1360544>

Bakker, Peter, Aymeric Daval-Markussen, Mikael Parkvall et Ingo Plag (2011), « Creoles are typologically distinct from non-creoles », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, Vol. 26, n°1, p. 5-42.
<https://doi.org/10.1075/jpcl.26.1.02bak>

Bickerton, Derek (2004), « Reconsidering creole exceptionalism », *Language*, Vol. 80, n°4, p. 828-833.
<https://doi.org/10.1353/lan.2004.0164>

Blasi, Damián E., Susanne Maria Michaelis et Martin Haspelmath (2017), « Grammars are robustly transmitted even during the emergence of creole languages », *Nature Human Behavior*, Vol. 1, p. 723–729.
<https://doi.org/10.1038/s41562-017-0192-4>

Bonami, Olivier et Ana R. Luís (2013), « A morphologist perspective on Creole complexity », *19e Congrès International des Linguistes*, Genève.
<http://www.lif.cnrs.fr/sites/lif.cnrs.fr/files/biblio/CIL.pdf>

Braun, Maria et Ingo Plag (2003), « How transparent is creole morphology? A study of early Sranan word-formation », *Yearbook of Morphology 2002*, p. 81-104.
https://doi.org/10.1007/0-306-48223-1_4

DeGraff, Michel (2001a), « Morphology in Creole genesis: linguistics and ideology », in Michael J Kenstowicz (dir.), *Ken Hale: A Life in Language*, Cambridge MA, MIT Press, p. 53-121.

DeGraff, Michel (2001b), « On the origin of creoles: a Cartesian critique of Neo-Darwinian linguistics », *Linguistic Typology*, Vol. 5, 2/3, p. 213-310.

DeGraff, Michel (2003), « Against creole exceptionalism », *Language*, Vol. 79, n°2, p. 391-410.

<https://doi.org/10.1353/lan.2003.0114>

DeGraff, Michel (2004), « Against creole exceptionalism (Redux) », *Language*, Vol. 80, n°4, p. 834-839.

<https://doi.org/10.1353/lan.2004.0178>

DeGraff, Michel (2005), « Linguists' most dangerous myth: The fallacy of Creole exceptionalism », *Language in Society*, Vol. 34, p. 533-591.

<https://doi.org/10.1017/S0047404505050207>

Good, Jeff (2015), « Paradigmatic complexity in pidgins and creoles », *Word Structure*, Vol. 8, p. 184-227.

<https://doi.org/10.3366/word.2015.0081>

Grant, Anthony (2018), Compte rendu de « McWhorter, John H. *The Creole Debate* », *Journal of Ibero-Romance Creoles*, Vol. 8, p. 65-69.

Kouwenberg, Silvia et John Victor Singler (2018), « Creolization in context: historical and typological perspectives », *Annual Review of Linguistics* 4, p.213-232.

<https://doi.org/10.1146/annurev-linguistics-011415-040544>

Luís, Ana (2010), « The loss and survival of inflectional morphology: Contextual vs. inherent inflection in creoles », in Sonia Colina, Antxon Olarrea et Ana Carvalho (dir.), p. 323-336. *Romance Linguistics 2009*, Amsterdam, John Benjamins.

<https://doi.org/10.1075/cilt.315.19lui>

McWhorter, John H. (1998), « Identifying the creole prototype: vindicating a typological class », *Language*, Vol. 74, n°4, p. 788-818.

<https://doi.org/10.2307/417003>

McWhorter, John H. (2001a), « The world's simplest grammars are creole grammars », *Linguistic Typology* 5, 3/4, p. 125-156.

<https://doi.org/10.1515/lity.2001.001>

McWhorter, John H. (2001b), « What people ask David Gil and why: Rejoinder to the replies », *Linguistic Typology* 5, 3/4, p. 388-412.

<https://doi.org/10.1515/lity.2001.003>

McWhorter, John H. et Mikael Parkvall. (2002), « Pas tout à fait du français : une étude créole ». *Études créoles* 3, Vol. 25, n°1, p. 179-231.

McWhorter, John H. (2005), « *Defining Creole* », New York, Oxford University Press.

McWhorter, John H. (2011), « Tying up loose ends: the creole prototype after all », *Diachronica* 28, p.82-117.

<https://doi.org/10.1075/dia.28.1.04mcw>

McWhorter, John H. (2012a), « Case closed? Testing the Feature Pool hypothesis », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, Vol. 27, n°1, p. 171-182.

<https://doi.org/10.1075/jpcl.27.1.07mcw>

McWhorter, John H. (2012b), « The nature of argument. Is the creole exceptionalism dead? », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, Vol. 27, n°2, p. 377-387.

<https://doi.org/10.1075/jpcl.27.2.07mcw>

McWhorter, John H. (2013), « It's not over. Why it matters whether there is such a thing as a creole », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, Vol. 28, n°2, p. 409-423.

<https://doi.org/10.1075/jpcl.28.2.05mcw>

McWhorter, John H. (2018), *The Creole Debate*, Cambridge, Cambridge University Press.

<https://doi.org/10.1017/9781108553308>

McWhorter, John H. (2019), « On "counterexamples" to the creole prototype: Why Riau Indonesian is a Creole and Chinese Isn't ».

https://www.academia.edu/36807179/ON_COUNTEREXAMPLES_TO_THE_CREOLE_PROTOTYPE_Why_Riau_Indonesian_is_a_Creole_and_Chinese_Isnt

Mufwene, Salikoko (2001), *The Ecology of Language Evolution*, Cambridge, Cambridge University Press.

<https://doi.org/10.1017/CBO9780511612862>

Mufwene, Salikoko (2014), « The case was never closed », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, Vol. 29, n°1, p. 157-171.

<https://doi.org/10.1075/jpcl.29.1.06muf>

Parkvall, Mikael, Peter Bakker et John McWhorter (2018), « Creoles and sociolinguistic complexity: a response to Ansaldo », *Language Sciences*, Vol. 66, p. 226–233.

<https://doi.org/10.1016/j.langsci.2017.10.001>

Plag, Ingo (2008), « Creoles as interlanguages: inflectional morphology », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, Vol. 23, n°1, p.114-135.

<https://doi.org/10.1075/jpcl.23.1.06pla>

Siegel, Jeff, Benedikt Szmrecsanji et Bernd Kortmann (2014), « Measuring analyticity and syntheticity in creoles », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, Vol. 29, n°1, p. 49-85.

<https://doi.org/10.1075/jpcl.29.1.02sie>

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2020. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Kilani-Schoch, Marianne (2019-10-01), Débat sur les créoles. Anthropen. <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.118>